



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM HERBLAY, 9 PLACE DE LA LIBERATION 95220 HERBLAY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

société 4MEE, représentant de la société 4TOP S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe IMMEUBLE ORDINAL PORTE 4 ASC A RUE DES CHAUFFOURS 95000 CERGY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
société 4MEE	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et Approuvé

Crédit Mutuel
Herblay
9, pl. de la Libération - 95220-HERBLAY
Tél. 01 30 10 97 23 (appel local non surtaxé)
Fax 01 30 26 01 83
E-mail : 06012@cmidf.creditmutuel.fr

Chrystel TESSIER
Chargée de clientèle
professionnelle

Crédit Mutuel

CCM HERBLAY

9 PLACE DE LA LIBERATION 95220 HERBLAY

☎ 01 30 10 97 23 FAX 01 30 26 01 83 ✉ 06012@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM HERBLAY, 9 PLACE DE LA LIBERATION 95220 HERBLAY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

société 4MEE, représentant de la société 4TOP S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe IMMEUBLE ORDINAL PORTE 4 ASC A RUE DES CHAUFFOURS 95000 CERGY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
société 4MEE	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé
[Signature]

Crédit Mutuel
Herblay

9, pl. de la Libération 95220 HERBLAY

Tél. 01 30 10 97 23 (appel local non surtaxé)

Fax 01 30 26 01 83

E-mail : 06012@creditmutuel.fr

[Signature]
Chrystel TESSIER
Chargée de clientèle
professionnelle



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM HERBLAY, 9 PLACE DE LA LIBERATION 95220 HERBLAY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

société 4MEE, représentant de la société 4TOP S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe IMMEUBLE ORDINAL PORTE 4 ASC A RUE DES CHAUFFOURS 95000 CERGY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
société 4MEE	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et Approuvé



Crédit Mutuel

Herblay

9, pl. de la Libération - 95220 HERBLAY

Tél. 01 30 10 97 23 (appel local non surtaxé)

Fax 01 30 26 01 83

E-mail : 06012@cmidf.creditmutuel.fr

Chrystal TESSIER
Chargée de clientèle
professionnelle



